

02 sep 2005 -17:00

Appartient à Conseil des Ministres du 2 septembre 2005

Instructeurs militaires en RDC

Sur proposition de M. André Flahaut, Ministre de la Défense, le Conseil des Ministres a marqué son accord sur le transport de matériel militaire et l'envoi d'un détachement d'instructeurs militaires belges en République Démocratique du Congo (RDC).

Sur proposition de M. André Flahaut, Ministre de la Défense, le Conseil des Ministres a marqué son accord sur le transport de matériel militaire et l'envoi d'un détachement d'instructeurs militaires belges en République Démocratique du Congo (RDC).

Dans le cadre de son Programme de Partenariat Militaire (PPM) avec la RDC, la Défense belge se propose d'assister la Défense congolaise via, d'une part, le don de 82 véhicules militaires excédentaires et, d'autre part, le prêt pour une durée indéterminée du matériel de pontage retiré d'emploi actuellement. La Défense s'engage également à former le personnel de RDC à la manipulation et à l'entretien de ce matériel, en envoyant un détachement de 87 instructeurs militaires belges à Kalemie, à partir de la mi-octobre et jusqu'au 22 décembre 2005. Les frais inhérents au transport maritime, via la Tanzanie, seront supportés par la RDC. Les frais des transports terrestres seront à charge de la Défense belge. Le statut administratif et financier pour le personnel participant à cette mission est "Engagement opérationnel - Sous position assistance en-dehors du territoire national (AR 03 - Coefficient 2)".

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe